



# Clin d'oeil

SAINT-PIERRE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Volume 66, Décembre 2020

Chers citoyens,  
Chères citoyennes,

En cette période de l'année, je profite du moment pour souhaiter à toutes et à tous de joyeuses fêtes et une bonne année 2021. L'épidémie de COVID-19 bouleverse notre société et nos habitudes. Beaucoup de nos proches sont éloignés de nous, sans que nous puissions les voir. C'est le moment de leur dire qu'on les aime et de prendre soin d'eux.

Mon plus cher souhait, à vous toutes et tous de la population de Saint-Pierre, est que l'année 2021 vous apporte paix, joie et bonheur. Tournons enfin la page sur l'année 2020 et que la santé soit au rendez-vous !

## **Nos dernières réalisations**

Nous avons complété les travaux de réaménagement de la bibliothèque et des bureaux municipaux. Ces travaux ont bénéficié d'un soutien financier offert dans le cadre du Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Fonds des petites collectivités (FPC).

Les travaux de prolongement du réseau d'égout sanitaire dans le secteur du chemin du Carrefour et de l'avenue de l'Anse sont substantiellement complétés.

Nous attendons également le dépôt du plan d'intervention en égout et en voirie pour l'ensemble du territoire de la Municipalité en début d'année 2021. La connaissance de l'état des ouvrages est l'un des éléments clés afin d'assurer une bonne gestion des infrastructures municipales.

## **Le budget 2021**

Le taux de taxation de la Municipalité se maintient parmi les plus bas de la région, tout comme le taux d'endettement.

Je suis fier, au nom des conseillers municipaux et en mon nom, d'annoncer que les citoyens de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans ne subiront pas d'augmentation de taxes foncières pour l'année qui vient.

Pour l'année 2021, les prévisions budgétaires équilibrées, qui comprennent tant les revenus que les dépenses de fonctionnement, ont été adoptées le 7 décembre 2020. Les revenus de fonctionnement projetés pour 2021 sont de 2 271 269 \$ et les dépenses de 2 030 165 \$. La Municipalité prévoit rembourser 40 009 \$ au fonds de roulement et 194 035 \$ en capital sur les emprunts, tout en affectant 7060 \$ au surplus non affecté. Ce budget permet à la Municipalité de conserver une situation financière enviable et des surplus accumulés raisonnables.

Pour les projets d'immobilisations, le conseil travaillera à l'obtention de subventions afin de respecter la capacité de payer des contribuables.

J'espère que ces informations vous permettront de mieux saisir la situation financière de la Municipalité. Permettez-moi de remercier les membres du conseil municipal ainsi que tous les employés municipaux qui ont contribué à l'élaboration du budget pour l'année 2021.

### **Les orientations générales pour 2021**

L'installation d'une unité de secours au Logisport et à l'hôtel de ville sera l'une des priorités pour la Municipalité en 2021. Cette démarche s'ajoute à une série de mesures déjà établies en vue de répondre aux conséquences et aux besoins communs lors de sinistres. De plus, la Municipalité poursuit ses efforts en renouvellement des actifs municipaux. Les actifs comprennent, en plus, des infrastructures tels que les ouvrages de génie civil, les parcs et terrains de jeux, les bâtiments, etc. Finalement, la Municipalité prévoit ajouter de nouveaux services favorables au maintien d'un mode de vie actif. Ce budget démontre l'engagement du conseil municipal à poursuivre les améliorations aux infrastructures, à maintenir le niveau de qualité de vie et à offrir des services à la hauteur des exigences des citoyens de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, et ce, au meilleur coût possible.

### **De l'aide pour nos organismes**

Le conseil municipal est fier de soutenir les organismes locaux et d'annoncer une aide financière de 1000 \$ destinée à la CORVÉ de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans pour la guignolée de décembre 2020. De plus, une aide financière de 1000 \$ a été accordée à Maison des Jeunes de l'Île d'Orléans pour l'appuyer dans sa mission de prévention, sensibilisation et responsabilisation auprès des jeunes de 11 à 17 ans.

Nous saluons l'Association bénévole de l'Île-d'Orléans qui, plus que jamais, contribue au grand mouvement d'entraide et de solidarité sur le territoire de la MRC de l'Île-d'Orléans. Nous sommes fiers de contribuer financièrement à cette organisation pour un montant de 1000 \$.

### **Covid-19 - État de la situation**

Le gouvernement a annoncé l'octroi d'un aide financière de 800 M\$ aux municipalités dans le contexte de la COVID-19 afin d'atténuer les impacts de la pandémie sur les finances des municipalités. Cette aide permettra d'éviter des hausses de taxes municipales pour les citoyens et les entreprises et protégera les services qui leur sont offerts.

La municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans a reçu un chèque de 113 635 \$ qui sera d'une grande utilité pour couvrir les pertes et les dépenses reliées à la pandémie pour les années 2020 et 2021.

Nous profitons de l'occasion pour vous inviter à assister aux réunions du conseil qui ont lieu à tous les mois. Une collectivité comme la nôtre se développe sur la participation de tous.

Au plaisir de vous rencontrer bientôt.

Sylvain Bergeron, Maire



## Services aux citoyens

Le bureau municipal de même que la bibliothèque demeurent fermés pour une période indéterminée, mais les employés municipaux sont au poste et disponibles pour répondre aux citoyens et vous offrir les services auxquels vous avez droit. Vous avez des questions, des commentaires? N'hésitez pas à communiquer avec nous.



- **Téléphone:** 418 828-2855
- **Courriel:** [info@stpierreio.ca](mailto:info@stpierreio.ca)

## Une nouvelle ressource dans l'équipe

L'équipe de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans a accueilli en octobre dernier Madame Véronique Gravel à titre de responsable des communications et chargée de projet. Dans le cadre de son mandat, Madame Gravel va également collaborer avec la MRC de l'Île d'Orléans à titre de coordonnatrice de la politique familiale et aînés.

## Calendrier des séances du conseil 2021

Lors de la séance du conseil tenue le 7 décembre dernier, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2021 a été défini. Ces séances se tiendront le premier lundi de chaque mois (sauf exception) à 20 h 00 à la salle du conseil, située au 515, Route des Prêtres, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, ou en huis clos, si les mesures de distanciation sociale exigées par la Santé Publique perdurent, aux dates suivantes:

- 11 janvier
- 1 février
- 1 mars
- 6 avril
- 3 mai
- 7 juin
- 5 juillet
- 2 août
- 7 septembre
- 4 octobre
- 15 novembre
- 6 décembre



## Récupération des sapins de Noël

La collecte des sapins se fera le **jeudi 7 et le vendredi 8 janvier 2021**. Afin que nous puissions faire le travail de ramassage efficacement, assurez-vous que votre arbre soit complètement dépouillé de décoration et placé en bordure de rue avant 7h le premier jour de la collecte.



PROVINCE DE QUÉBEC  
Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans  
AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 43 de la Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricole (L.Q. 2020, chapitre 7) et à l'article 75 de la Loi sur la fiscalité municipale (R.L.R.Q. chapitre F-2.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

1. Le rôle d'évaluation de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans déposé le 15 septembre 2018 pour les exercices 2019-2020-2021 a été modifié au moyen d'un certificat global en application du premier alinéa de la Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricole (L.Q. 2020, chapitre 7) afin de tenir compte des modifications prescrites par l'édition 2020 du Manuel

d'évaluation foncière du Québec pour la conversion des renseignements relatifs aux répartitions fiscales applicables aux unités d'évaluation comportant des immeubles compris dans une exploitation agricole enregistrée conformément à un règlement pris en vertu de l'article 36.15 de la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

2. L'ensemble de ces modifications ont été effectuées au moyen d'un certificat global et elles auront effet à compter du 1er janvier 2021.

3. Aucune demande de révision ne peut être formulée, ni aucun recours en cassation ou en nullité ne peut être exercé à l'égard de ces modifications.

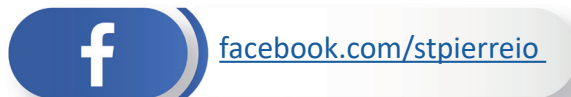
Nicolas St-Gelais  
Directeur général et secrétaire-trésorier

# La municipalité est désormais sur Facebook!

La municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans a désormais sa page Facebook officielle!

Cette page est créée afin de pouvoir diffuser les informations officielles émises par la municipalité aux citoyens. Vous pourrez recevoir sur votre fil d'actualité Facebook les alertes de travaux routiers, les rappels de collectes de feuilles et encombrants, les offres d'emploi, la programmation des loisirs, les informations concernant les services publics, les activités municipales, etc.

Abonnez-vous à notre page et joignez-vous à nous pour faire circuler l'information! Invitez vos amis et familles, citoyens de la municipalité, à faire de même!



## Loisirs Hiver 2021 et patinoire

En attendant les prochaines consignes du gouvernement, nous nous voyons dans l'obligation d'annuler la programmation de nos loisirs pour la saison Hiver 2021.

Si la température est adéquate, la patinoire devrait être accessible aux citoyens dès le 22 décembre. L'horaire détaillé et les règlements seront affichés au Logisport et les informations seront disponibles sur le site web de la Municipalité.

## Stationnement

N'oubliez pas! Le stationnement de nuit est interdit dans toutes les rues municipales pour la période hivernale, soit du 15 novembre au 1er avril inclusivement.



L'année 2020 fut, à bien des égards, surprenante et bouleversante! La période des Fêtes, souhaitons-le, apportera un peu de magie et de réconfort dans nos foyers.

Un remerciement sincères aux employés municipaux, aux pompiers volontaires et aux bénévoles, qui, dans ce contexte difficile, ont contribué au maintien de la qualité des services offerts aux citoyens et par le fait même, à l'essor de notre collectivité.

Merci à vous, citoyens, qui faites de notre communauté un endroit où il fait bon vivre.

De la part de toute l'équipe de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, du maire, des conseillers et des employés municipaux, nous vous offrons nos meilleurs vœux!

# Joyeuses Fêtes et une Bonne Année 2021!

